

Contexte de départ : Dans le cadre du PRAPS, les partenaires constatent que beaucoup de personnes ne connaissent pas leurs droits et/ou ne les font pas valoir. En particulier les jeunes semblent les plus concernés même si la santé n'est pas leur préoccupation première.

Avec un groupe de travail, l'ARS prend contact avec l'IRTS pour connaître les modalités d'information à mettre en œuvre pour sensibiliser les jeunes et les personnes en difficulté.

Objectif général :

Réaliser un outil en direction des jeunes pour les sensibiliser à l'accès aux droits de santé par et pour les jeunes ou les personnes en difficulté.

Objectifs opérationnels :

- Solliciter des partenaires en charge de la jeunesse et les régimes sociaux, IRTS, Lycées, MFR, CFAI, CPAM, la CARSAT, la MSA
- Mettre à l'œuvre la méthodologie de projet avec des étudiants en 2^{ème} année d'assistants de service social de l'IRTS et des jeunes du Lycée Jean Rostand de Caen dans le cadre de leur cursus.

1^{ère} Etape : Déterminer l'outil à partir des travaux des étudiants

- Déposer un dossier dans l'appel à projet « Prévention » pour la réalisation d'outils.
- Valider la démarche et les contenus en COPIL PRAPS du 2 juin 2015 par les organismes sociaux
- Réaliser l'outil entre septembre et décembre 2015
- Evaluation des vidéos (quizz réalisé en collaboration avec les CPAM) auprès des jeunes et leur famille.

2^{ème} étape : Envisager les modalités de diffusion et d'animation autour de l'outil.

❖ Méthodologie de projet avec l'IRTS et le Lycée Jean Rostand(Caen) dans le cadre de leur formation initiale:

- De septembre 2014 à janvier 2015 : diagnostic auprès des jeunes, définition du contenu et des supports des documents
- 18 novembre : temps d'échanges « GT étudiants – GT lycéens » pour organisation du travail
- Le 20 janvier 2014 : soutenance des mémoires des étudiants de l'IRTS à laquelle sont invités tous les membres du groupe.
- Fin janvier- début février 2015: tests des documents fin janvier auprès des jeunes y compris les apprentis du CFAI
- Début février 2015: validation du contenu par la CPAM
- Mars – Avril 2015 : Réalisation pratique des outils de communication (papier, vidéo...)
- Mai 2015 : outils de communication finalisés
- Mise en commun des scénarii le 1^{er} juin et travail sur une présentation de la démarche pour une validation par COPIL PRAPS le 4 juin prochain 2015.

Deux groupes de jeunes se sont emparés le sujet, l'un constitué 7 futurs assistants sociaux en 2^{ème} année, l'autre de 7 lycéens en terminale au lycée Jean Rostand.

1. Présentation de l'approche quantitative par les jeunes lycéens : ils ont choisi de faire un questionnaire auprès de 200 jeunes (162 élèves répartis au lycée Rostand et Victor Lépine, au FJT, et étudiants). A l'aide d'un logiciel sphinx, ils ont exploité le questionnaire.
2. Les étudiants de l'IRTS ont choisi une approche qualitative avec des entretiens auprès de jeunes en mission locale, de 7 étudiants et des professionnels de la cellule DETRES, CPAM, LMDE.

Il en ressort que :

- La déclaration du médecin traitant une démarche compliquée donc pour certains c'est l'automédication, le renoncement aux soins et si ils consultent, ce sont des frais non remboursés, ils ignorent les modalités de choix ou de changement de médecin traitant. Pour eux, Le rôle du médecin est limité à la prescription.
- Problème de carte vitale : une méconnaissance du système de santé, un manque d'adhésion à la santé
- Beaucoup de parents gèrent pour eux donc peu d'autonomie, un recours difficile au médecin
- Chercher l'information demande un effort
- Pas de sensibilisation aux droits dans le cursus initial de l'éducation nationale alors que des sujets de prévention y sont abordés et qu'un parcours santé fait partie maintenant des enseignements.

Conclusion de ses travaux :

- Lutter contre les évidences et les préjugés des adultes dans ce domaine.
- Avoir des droits ne signifie pas de savoir comment les faire valoir. Le système de santé présente beaucoup de particularités qui sont des obstacles à son appropriation et à son accès.
- Les jeunes veulent comprendre aussi bien les droits que la prévention en santé sexuelle ou des addictions, les dangers des réseaux sociaux. Ils trouveraient donc naturel d'avoir ces informations à l'école dans le cadre de la citoyenneté.
- Les outils qui permettraient d'aborder les droits de santé doivent être attractifs. Les plaquettes se noient parmi les autres documents et ne sont pas attractives. Ils doivent tenir compte des nouveaux modes de communication: vidéo, SMS, spots publicitaires au cinéma, une campagne avec des slogans forts qui restent marqués dans les esprits, un bandeau d'information sur les réseaux sociaux, des plaquettes en brailles, un rallye santé, des actions collectives.

De ces échanges très fructueux sur les différentes situations, il est retenu l'idée de réfléchir sur l'outil vidéo avec un quizz pour évaluer la compréhension et l'intégration des messages. Il est pressenti les ressources locales potentielles pour réaliser des vidéos : UNAFORIS, Commission image et documentariste à l'IRTS, Lycée Millet à Cherbourg avec sa section cinéma, l'Université.

❖ 3ème Etape : Réalisation des vidéos

C'est l'IRTS qui est retenu : Encadrés par Laurent MINOCHET, documentaliste de l'IRTS BN, en charge de la réalisation de la vidéo, 11 élèves de la seconde à la terminale du Collège et lycée expérimental (CLE) d'Hérouville Saint Clair travaillent sur le scénario, la mise en scène et le tournage.

A partir du « brouillon » de vidéo réalisé par les étudiants de l'IRTS et des scénarii des lycéens de Jean Rostand, le groupe travaille sur 7 propositions de saynètes de 5 à 10 mn pour créer un « Sécu-maton ».

Calendrier de septembre à décembre 2015:

- 13 rendez-vous de 2h/semaine encadré par Laurent MINOCHET et un professeur de physique chimie
 - o 3 rdv sur écriture du scénario et décor
 - o A partir de la semaine 40 : début du tournage - 7 séances de tournage
 - o 3 séances pour finaliser le film
- Evaluation des vidéos avant finalisation auprès de jeunes (Quizz et projection lors d'une soirée annuelle du CLE avec présence de 300 personnes)
- Vidéos réalisées pour le 17 décembre 2015

Le film se déroulera sous la forme d'une série de questions-réponses et d'une voix off avec un ton humoristique dans un lieu unique à l'instar d'un photomaton.

Le groupe évoque les aspects respectant les différents handicaps (et notamment les malvoyants, et les malentendants).

- 7 saynètes :
 - La sécurité sociale avec un support de chanson parodique écrite par un jeune lycéen
 - La carte vitale (2 propositions de scénarii : un personnage naïf entre dans le photomaton)
 - Le médecin traitant (2 propositions de scénarii : un jeune homme avec un gros panaris qui tarde à consulter)
 - La mutuelle (accident de sport, de roller ou ski avec un flash back sur les raisons de l'accident qui introduisent la mutuelle)
 - La CMU et CMU-c (2 propositions de scénarii : « Jojo et Bébert » se posent des questions ou deux personnages, un cadre et un SDF qui s'échangent leur situation socio-économique)
 - Le parcours coordonné (un couple de jeunes gens où la grossesse précoce sert de prétexte à servir le thème)
 - Le tiers payant (un duo de personnes qui doit l'affronter)

Un financement est confié à l'IRTS pour :

- Organisation du script
- Mobilisation des jeunes du CLE d'Hérouville Saint Clair pour un complément d'écriture sur les dialogues, la prise de vue, le jeu d'acteurs puisque l'établissement propose une section audio-visuelle
- Montage des vidéos.
- Evaluation auprès des jeunes avec un quizz réalisé par la CPAM, passé auprès des jeunes et leur famille lors d'une soirée.

Les vidéos et la fiche outils sont validées par les régimes sociaux et mis en ligne sur le site de l'ARS à la disposition de tous les acteurs, en particulier les infirmières scolaires, les acteurs sociaux, de l'insertion...